

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2024-26
En exercice 16
Présents 13
Votants 14

Séance du 3 juin 2024

Date de la Convocation
27 mai 2024
Date de l'affichage
27 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
et le trois juin,
à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération
Devis traitement charpente
Mairie annexe de Grusse

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Isabelle PACOU, Jacques BONNIER, Pierre ECOCHARD, Marion ATRON, Sophie DEMAREST, Thomas GAND, Christopher HAUBRUGE, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND, Jean-Louis ROCHET, Irène ROUCHE
Absent : François-Damien GROS (donne pouvoir à C. HAUBRUGE), Nelly GUICHARD, Valérie PAROLA
Secrétaire de séance : Anthony LAINE

Monsieur le conseiller délégué aux bâtiments expose qu'il avait été constaté lors des travaux de la mairie annexe de Grusse que la toiture était infectée et nécessitait un traitement.

Il s'agit d'un traitement curatif (fongicide, insecticide, anti-termite) et préventif.

Vu l'avis favorable de la commission bâtiment en date du 29 mai 2024

Après étude des devis,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

RETIENT le devis d'AUBRIAT avec un traitement utilisant des produits Biosourcés pour un montant de 4007.59€ HT.

AUTORISE Madame la Maire, à signer tout document afférent à la présente décision.

Fait et délibéré
A VAL-SONNETTE, le 03/06/2024
POUR EXTRAIT CONFORME
La Maire, MONNET Brigitte



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'VAL-SONNETTE' at the top, 'Mairie' at the bottom, and the number '39190' in the center. The signature appears to be 'MONNET'.